



LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La communauté Val ès dunes

Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

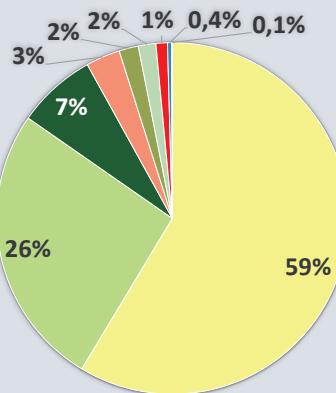
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2020¹ vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

- La fiche sur l'ensemble du SCoT Caen-Métropole est disponible ici : <https://vu.fr/Etez>
- Pour visualiser le MOS en ligne : <https://lizmap.aucame.fr/>

1 Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020

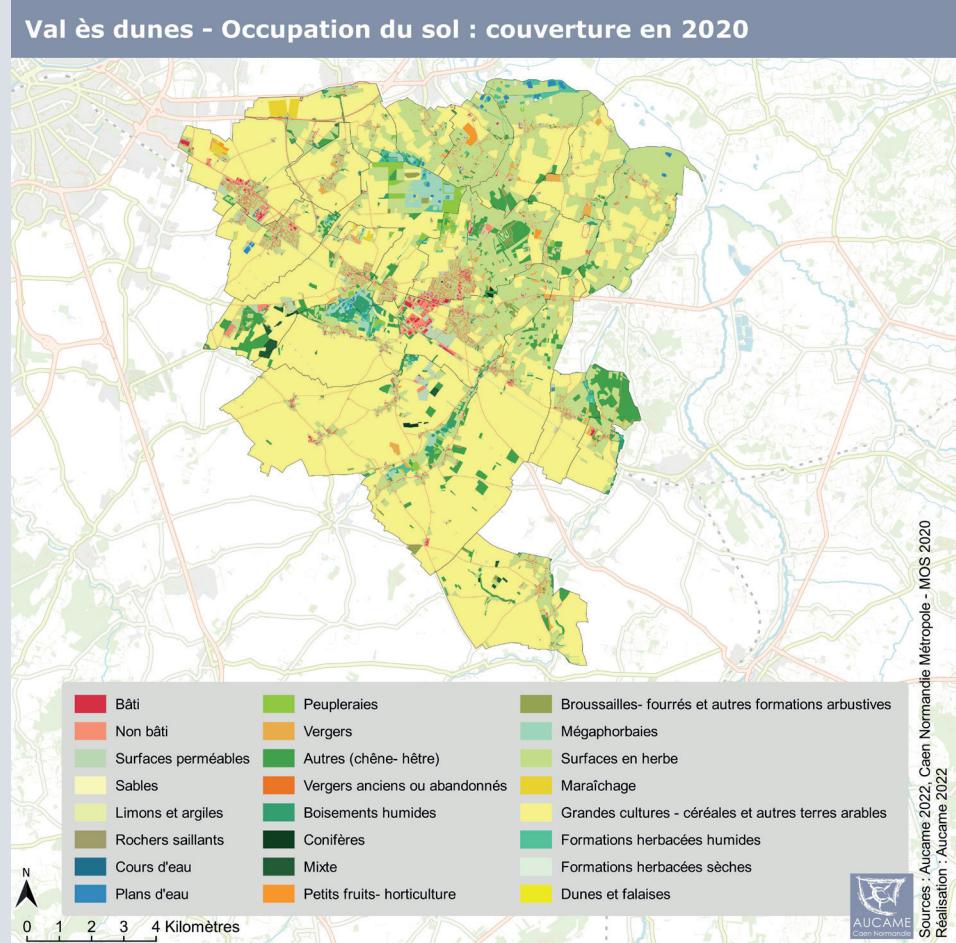


La couverture du sol de Val ès dunes



Répartition en hectares :

Terres arables	9 789
Surfaces en herbe + autres formations herbacées	4 351
Formations arborées	1 217
Non bâti	525
Formations arbustives	297
Surfaces perméables	270
Bâti	176
Surfaces en eau	65
Sols nus	9
Total	16 698



La répartition géographique des différents types de couvertures du sol est très marquée pour Val ès dunes.

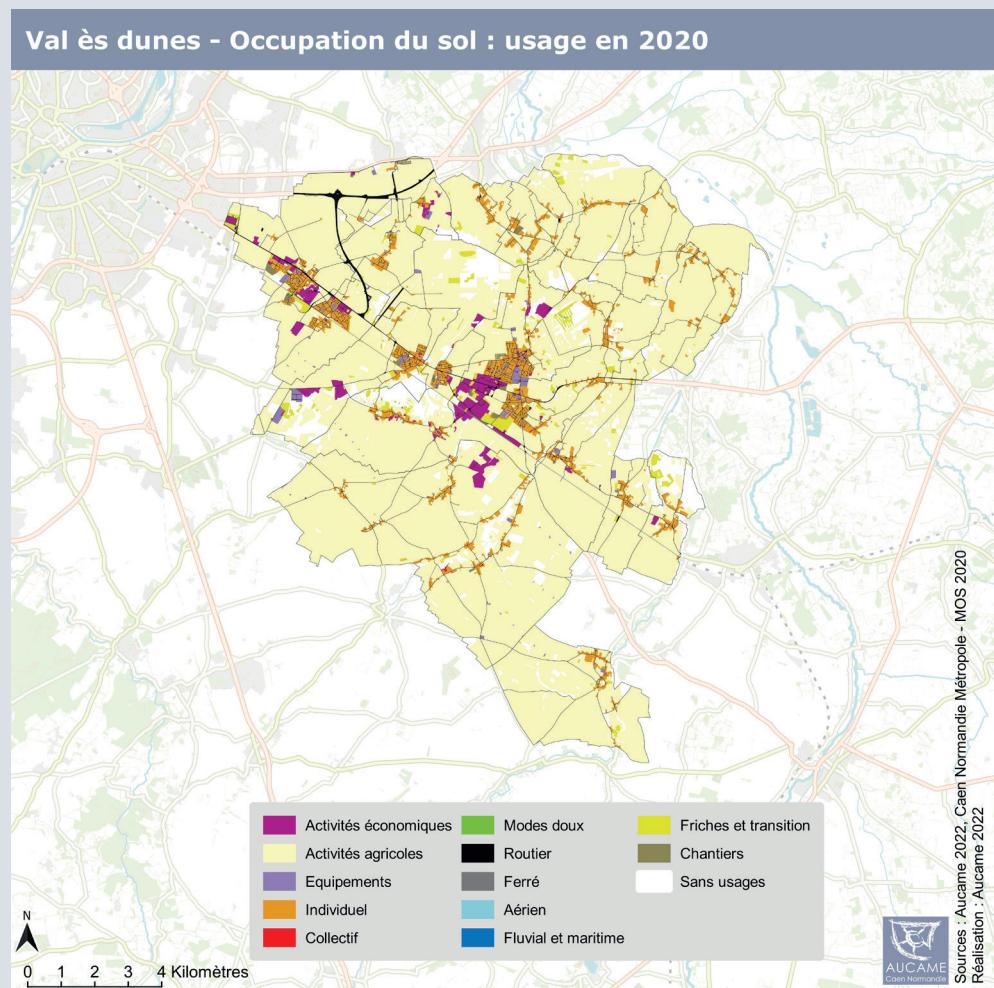
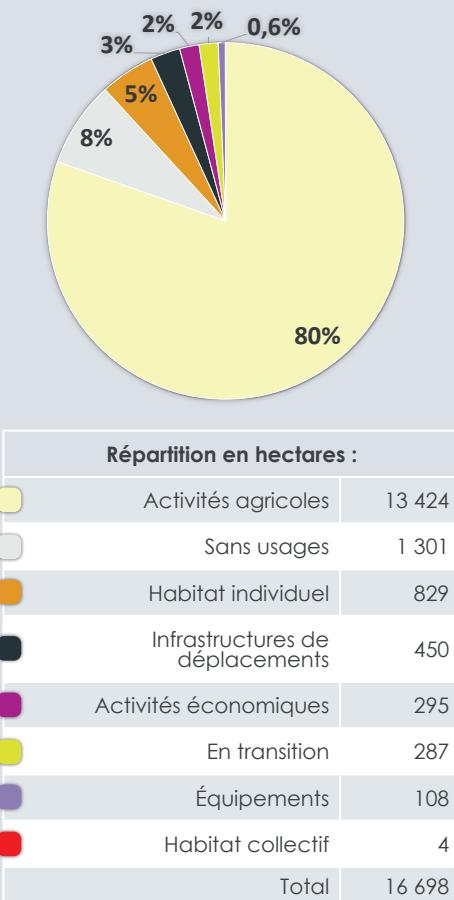
L'EPCI est couvert à près de 60 % par des terres arables, soit 10 points de plus que pour l'ensemble de Caen-Métropole. Celles-ci sont majoritairement situées à l'est du territoire.

L'ouest est principalement marqué par un couvert de formations herbacées, en lien avec les marais de la Dives.

Les surfaces bâties sont plus nettement visibles le long de la RD613.



L'usage du sol de Val ès dunes



Val ès dunes fait partie des deux EPCI avec un **usage du sol dédié à l'agriculture les plus importants, à hauteur de 80 %**, soit dix points de plus que pour l'ensemble du territoire.

Les **usages urbains sont, eux, concentrés le long de l'ancienne nationale 613**, avec les communes les plus peuplées.

À noter, une part des **activités économiques un peu plus importante** que pour les autres EPCI (hors Caen la mer) en lien avec une **histoire industrielle plus marquée le long de l'axe ferroviaire**.

Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y